

Ecole de l'Étre, Saint-Georges de Reintembault

***Réunion d'information classe de découverte
Mardi 26 février à 18h00***

Points abordés :

- Programme
- Présentation du centre d'hébergement
- Organisation matérielle
- Financement

Programme

Lundi 1^{er} Avril

6h45	Rendez vous des élèves à l'école à 6h45 Départ de l'école en car à 7h00
10h15 – 12h30	Visite guidée des marais salants <i>Terre de sel</i> Activité en extérieur dans une zone exposée au vent → prévoir des vêtements chauds et un imperméable dans le sac de pique-nique de votre enfant
12h30 – 14h15	Pique-nique fournit par les familles (<i>salle de pique-nique Terre de sel</i>) Prévoir le pique nique dans un sac différent de celui prévu pour le soir, ce dernier restera dans la soute du car jusqu'au soir
14h15 – 16h15	Ateliers d'expérimentation <i>Terre de sel</i>
16h15 – 16h45	Goûter fournit par la biscuiterie de la Mère Poulard (<i>salle de pique-nique Terre de sel</i>)
16h45 – 17h00	Départ en car à 16h45 de <i>Terre de sel</i> Arrivée au centre à 17h00
17h00 – 18h00	Installation dans les chambres et découverte du centre
18h00 – 19h00	Douche
19h00 – 19h30	Dîner au centre
19h30 – 20h45	Veillée / jeux
20h45	Coucher

Programme

Mardi 2 avril

7h30 – 7h45	Réveil – lever - toilette
7h45 – 8h00	
8h00 – 8h45	Petit déjeuner
8h45 – 9h30	Rangement des chambres, préparation des bagages, jeux
9h30 – 11h00	Départ du centre à 9h30 et arrivée à 9h45 à la plage Activités sur la plage
11h00 – 12h30	Départ de la plage en car à 11h00 pour Nantes
12h30 – 14h00	Arrivée à Nantes à 12h30 Pique-nique fournit par le centre sur l'esplanade des machines de l'Île
14h – 16h00	Visite guidée de la galerie des machines et du carrousel des mondes marins
16h00 – 16h30	Goûter fournit par la biscuiterie de la Mère Poulard
16h30 – 19h00	Départ en car des machines de l'île de Nantes à 16h Arrivée <u>prévue</u> à l'école à 19h00

Présentation du centre d'hébergement

Association Séjour-Plein-Air à Piriac-sur-Mer



Les chambres sont prévues pour 5 à 6 personnes (lits superposés) et sont équipées d'un lavabo.

Il y a un espace commun pour les douches et les WC.

La répartition dans les chambres sera faite avant le départ une fois la répartition des chambres connues, il n'y aura pas de chambre mixte.



Présentation du centre d'hébergement

Association Séjour-Plein-Air à Piriac-sur-Mer



Organisation matérielle

Prévoir des vêtements résistants et pratiques.

Les enfants partent en tennis avec une tenue propre et un imperméable / coupe vent (*possibilité de la mettre dans le sac contenant le pique-nique*).

Conseil : marquer les vêtements au nom de l'enfant.

Prévoir :

- 1 sac à dos contenant un pique-nique pour le premier jour et un imperméable / coupe-vent si l'enfant ne le porte pas sur lui
- 1 valise que l'enfant utilisera à l'hébergement

Pour les enfants énurétiques, prévoir des protections dans la valise et une alèse pour le lit.

Les objets personnels :

Les enfants n'auront pas besoin d'argent de poche, pas de cartable, pas de bonbons, ni de gâteaux, pas de jouets personnels (toupie, PSP, DS), pas de bijoux (chaînes, boucles d'oreilles, montres...), pas d'appareil photo.

Les élèves qui le souhaitent peuvent apporter une veilleuse.

A mettre dans la valise !
1 paire de chaussons
1 culotte
1 paire de chaussettes
1 tee-shirts
1 pantalon
1 pull
1 pyjama
1 serviette et 1 gant de toilette
1 trousse de toilette complète
1 sac à linge sale (<i>un sac poubelle</i>)

Organisation matérielle

La prise en charge médicale

Si votre enfant est malade avant de partir, vous devez nous fournir une ordonnance et les médicaments. Si votre enfant est malade pendant le séjour, l'enseignant vous préviendra et appellera si nécessaire le médecin.

Vous nous fournirez une fiche sanitaire de liaison (*comporte une autorisation d'hospitalisation en cas d'urgence et une autorisation de participation à la sortie scolaire*).

Photos pendant le séjour, autorisation de prise de vue

Nous allons vous faire parvenir une autorisation de prise de vue spécifique pour le séjour scolaire.

Les photos seront prises avec les appareils photos de l'école et pourront être utilisés pour une projection à l'école, dans la presse et pourront être transmises au parents d'élèves sur une clé USB.

Les parents devront s'engager à ne les diffuser que dans le cadre familial et à ne pas les diffuser sur Internet (notamment via les réseaux sociaux : Facebook...).